

UBS AST BVG-25 Indexiert (hedged in CHF) I-A2

Portrait

- Le groupe de placement peut investir dans toutes les catégories de placement autorisées par la LPP, à l'exception des placements alternatifs et placements immobiliers.
- Stratégie de placement axée sur la croissance, à volatilité moyenne et concentration sur l'obtention d'un rendement mais aussi de bénéfices à partir des placements en actions.
- Convient aux institutions de prévoyance moyennement enclins au risque.

N° de valeur	11 764 416
Monnaie de compte	CHF
Achat/vente	quotidiens
Prix forfaitaire ¹⁾	0,200%
Taux des charges d'exploitation (TCE) ex. 2022/2023	0,22%
Protection anti-dilution	oui
Date de lancement	26.9.2022
Benchmark	Customized Benchmark

¹⁾ Autre imputation directe au groupe de placement: retenues fiscales éventuelles et éventuelles taxes de bourse spécifiques.

Données actuelles

Valeur d'inventaire au 30.4.2024	CHF	1 097.36
Prix d'émission	CHF	1 099.12
Prix de rachat	CHF	1 096.70
Fortune de la tranche (en Mio)	CHF	44.23
- Fortune de toutes les tranches (en Mio)	CHF	145.30
Dernière distribution		réinvestie

Indicateurs de risque (annualisés)

	3 ans	5 ans
Tracking Error	n.a.	n.a.
Bêta	n.a.	n.a.
Corrélation	n.a.	n.a.
Risque global	n.a.	n.a.
Sharpe Ratio	n.a.	n.a.
Taux sans risque (5 ans) =	-0,02	

Les données statistiques ont été calculées sur la base des rendements continus.

Catégories de placement (en %)

	Groupe de placement	Benchmark
Obligations suisses en CHF	32,07	32,50
Oblig. étrangères CHF	32,05	32,50
Actions Suisse	14,99	15,00
Obligations en monnaies étrangères (avec couverture de change)	10,02	10,00
Actions Global (avec couverture de change)	8,13	8,12
Actions Global (sans couverture de change)	1,88	1,88
Liquidités en CHF	0,86	0,00
Immobilier Suisse	0,00	0,00
Immeubles étrangers (avec couverture de change)	0,00	0,00
Immeubles étrangers (sans couverture de change)	0,00	0,00
Liquidités en monnaies étrangères	0,00	0,00
Obligations en monnaies étrangères (sans couverture de change)	0,00	0,00
Obligations convertibles/à option en monnaies étrangères (avec couv. de change)	0,00	0,00
Obligations convertibles/à option en monnaies étrangères (sans couv. de change)	0,00	0,00
Total	100,00	100,00

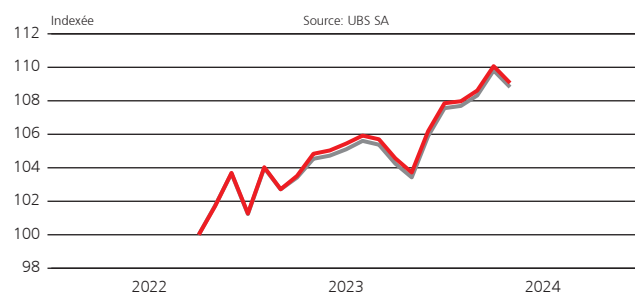
(avec couverture de change): placements libellés en monnaies étrangères. Cependant, les risques de change sont couverts contre le CHF le plus largement possible et en permanence.

Performance (en %)*

	Groupe de placement	Benchmark
05.2023	0,19	0,18
06.2023	0,39	0,36
07.2023	0,45	0,48
08.2023	-0,21	-0,22
09.2023	-1,08	-1,07
10.2023	-0,81	-0,79
11.2023	2,38	2,38
12.2023	1,57	1,58
01.2024	0,11	0,12
02.2024	0,59	0,58
03.2024	1,34	1,38
04.2024	-0,91	-0,90
2024 YTD	1,12	1,17
2023	6,50	6,25
2022 (depuis le lancement 09.2022)	1,27	1,23
(depuis le lancement 09.2022)	9,06	8,82

* Le groupe de placement étant resté fermé en raison de la clôture des marchés le 31.12.2014, la performance (groupe de placement et indice de référence) a été calculée en décembre à la date de référence du 30.12.2014.

Evolution de la valeur indexée



— UBS AST LPP-25 Indexé (couvert en CHF) I-A2

— Benchmark

La performance passée n'offre aucune garantie de l'évolution future. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts.

Résumé avec évaluation conformément aux dispositions de l'OPP2 (en %)

	Groupe de placement	Max. OPP2
Placements en CHF	80,0	100,0
Total placements en monnaies étrangères (avec couverture de change)	18,2	100,0
Total placements en monnaies étrangères (sans couverture de change)	1,9	30,0
Total	100,0	n.m.
Total valeurs nominales	75,0	100,0
Actions	25,0	50,0
Total immeubles	0,0	30,0
Total placements alternatifs	0,0	15,0
Total	100,0	n.m.
Immobilier Suisse	0,0	30,0
Fonds Immobiliers Monde couvert en CHF	0,0	10,0
Total	0,0	30,0

UBS AST BVG-25 Indexiert (hedged in CHF) I-A2

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif. Réservé aux investisseurs qualifiés. Seuls les institutions du 2e pilier et du pilier 3a domiciliées en Suisse et exonérées d'impôt et les fonds de bienfaisance patronaux sont autorisés à investir dans les groupes de placement de la Fondation UBS pour l'investissement du patrimoine d'institutions de prévoyance (selon la LPP). Ne peuvent accéder aux groupes de placement d'UBS Investment Foundation 2 (AST 2) et d'UBS Investment Foundation 3 (AST 3) que les institutions de prévoyance en faveur du personnel domiciliées en Suisse et inscrites au registre de la prévoyance professionnelle conformément à l'article 48 de la loi suisse sur la prévoyance professionnelle (LPP) en lien avec l'article 61 de la LPP. Ce n'est qu'à cette condition que les groupes de placement peuvent être exonérés de l'impôt à la source sur les dividendes d'actions américaines, au sens du protocole d'accord de 2004. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du fond (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Les commissions et les frais peuvent influencer négativement sur la performance. Si la monnaie d'un instrument ou d'un service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management. Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes. Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site www.ubs.com/funds. Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante www.ubs.com/am-glossary. © UBS 2024. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.